

Aix-en-Provence, le 12 mars 2019

Alain BRUNIAS  
IEN anglais-lettres  
Coordonnateur langues vivantes en LP

A Mesdames et Messieurs les professeurs de langues vivantes  
en lycée professionnel et SEP

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement de  
l'enseignement public et privé

**Rectorat d'AIX-MARSEILLE**  
Inspection de l'Éducation  
nationale second degré

Alain BRUNIAS  
IEN Enseignement Général  
Anglais Lettres  
[alain.brunias@ac-aix-marseille.fr](mailto:alain.brunias@ac-aix-marseille.fr)

Frédéric MICHEL  
Chargé de mission d'inspection  
Anglais-Lettres  
[frederic.michel@ac-aix-marseille.fr](mailto:frederic.michel@ac-aix-marseille.fr)

Bureau des IEN du second degré  
Sandrine GASTALDI  
Téléphone  
04 42 93 88 26  
Fax  
04 42 93 88 19  
[ce.ien@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.ien@ac-aix-marseille.fr)

DIEC – Voie professionnelle  
Florence BERCEOT  
04 42 91 72 54  
[florence.berceot@ac-aix-marseille.fr](mailto:florence.berceot@ac-aix-marseille.fr)  
Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

Objet : Calendrier CCF langues vivantes et épreuves ponctuelles – session 2019

Chères collègues, chers collègues,

Afin de permettre aux élèves de bénéficier d'un temps de formation le plus long possible et d'harmoniser les calendriers des évaluations par CCF dans tous les baccalauréats professionnels, nous vous demandons de bien vouloir organiser l'unique situation d'évaluation en langue(s) vivante(s) dans la période du **20 mai au 14 juin 2019** (date butoir de remontée des notes à la DIEC).

Durant cette période, les inspecteurs de langues pourront visiter, comme chaque année, des établissements pour assister à la passation des situations d'évaluation.

J'attire à nouveau votre attention sur le calendrier des épreuves ponctuelles organisées par le rectorat afin que vous puissiez organiser votre épreuve de CCF en prenant en compte ces dates d'évaluation qui feront l'objet de convocations et qui impliquent votre disponibilité.

CAP	Épreuves ponctuelles orales facultative et obligatoire	27 mai journée + 28 mai matin
BAC PRO	Épreuves ponctuelles orales facultative et obligatoire	25 juin – Anglais 26 juin - Espagnol 27 juin - Autres langues
Sections européennes	Épreuve spécifique ponctuelle orale	29 mai (toutes langues)
Brevet Professionnel	Épreuves ponctuelles orales facultative et obligatoire	29 avril + 30 avril matin (toutes langues)

Cordialement,



**Alain BRUNIAS**

Inspecteur de l'Éducation nationale du second degré  
Pour les inspecteurs de langues des lycées professionnels